



Conseil en gestion  
et stratégie patrimoniale

Conseil en investissements financiers

Ingénierie patrimoniale  
du chef d'entreprise



Certus Finances  
& Patrimoine



# Un conseil indépendant

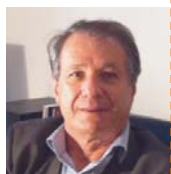


## Une société indépendante

Certus Finances et Patrimoine a fait le choix de l'indépendance à l'égard des fournisseurs de produits d'assurance, de placements financiers, d'immobilier, de retraite, d'épargne salariale et d'actionnariat salarié... afin de répondre strictement à la demande et aux objectifs de sa clientèle dans les règles édictées par les statuts de CIF (Conseil en Investissement Financier) et de courtier.

Aucune société partenaire n'a de participation au capital du Groupe JFM - Certus Finances.

## Une société régionale en constant développement



Fondée en 2001 par Patrick Theuriet (diplômé de Troisième Cycle en Droit et de l'Institut d'Administration des Entreprises de Dijon, Chargé d'Enseignement en Gestion de Patrimoine, Certus Finances et Patrimoine est tout d'abord spécialisée en conseils et stratégies patrimoniales.

Début 2004, elle connaît une première croissance externe par absorption de la clientèle régionale d'un cabinet similaire.



En 2010, elle fusionne avec le Cabinet JFM Consultant, spécialiste du Conseil en rémunération, Protection Sociale et Ingénierie Patrimoniale auprès des chefs d'entreprises.

Le Groupe compte actuellement plus de 300 clients dans toute la France représentant plus de 50 millions d'euros d'actifs gérés.

Jean-François Maurice, Conseil en Gestion de Patrimoine Certifié (AFCGPC) est diplômé en Sciences Économiques, troisième cycle universitaire IPCE de Clermont-Ferrand et Expert APM (Association Progrès du Management).

## Nos garanties et certifications pour une sécurité et une déontologie totales

- Membre de la Chambre des Indépendants du Patrimoine (CIP)
- Certifiée norme ISO 22222 AFNOR
- Conseillers, consultants et chargés d'études diplômés de Troisième Cycle Universitaire en Droit, Sciences Économiques et/ou Gestion du Patrimoine
- Membre CIF-CGPC agréé par l'Autorité des Marchés Financiers n° F000015
- Référencé ORIAS (Ficher des Intermédiaires en Assurance) N°04005302 et N°07008150
- RCP et Garanties financière conformes aux articles L530-1et-2 du code des assurances
- Cartes Agents Immobiliers délivrées par la Préfecture du Doubs N°644 et N°742
- Cartes Démarcheurs Financiers N°2051111018VB et N°1052831885M

# Une approche globale et rigoureuse

## Le Conseil en Stratégie Patrimoniale

*“Discipline professionnelle originale ayant pour but d’optimiser, sur la plus longue durée possible, le rapport emplois-ressources d’un individu ou d’un ménage, en considération de ses moyens, de ses besoins, de ses volontés et des patrimoines associés ; ce, dans un contexte économique et juridique donné”*

“La Gestion du Patrimoine”  
Méthode et enjeux stratégiques  
par PM. Guillon, Éditions Économia



### Nos obligations... pour un service sur-mesure...

Avant de formuler un conseil, nous sommes tenus de remettre une Lettre de Mission (Article 335-4 du règlement Général de l’ANF relatif au CIF), rédigée en deux exemplaires et signée des deux parties (client et conseil).

Elle comporte notamment la nature et le détail de nos prestations, les modalités d’informations fournies, les composantes de notre rémunération...

Le conseil est formalisé par un rapport écrit justifiant les différentes propositions, leurs avantages et les contraintes qu’elles comportent. Elles se fondent notamment sur l’appréciation de la situation patrimoniale du client, de ses connaissances en matière financière et de ses objectifs (article 335-5).

### Une approche en cinq temps :

- Définition des objectifs, profils et priorités de nos clients
- Audit de l’existant en rapport avec les objectifs
- Construction de la stratégie patrimoniale au travers des différentes opportunités juridiques et fiscales
- Mise en œuvre des préconisations en collaboration avec les conseils habituels de nos clients (notaires, avocats, experts-comptables, organismes bancaires, départements exécutifs pour les entreprises)
- Accompagnement et suivi des solutions préconisées

# Construisons ensemble votre avenir...



## Le Conseil en Investissements et Produits Financiers pour couvrir les besoins patrimoniaux

Le statut de "Conseil en Investissements Financiers" (CIF) a été instauré par la loi de sécurité financière sous l'égide de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).

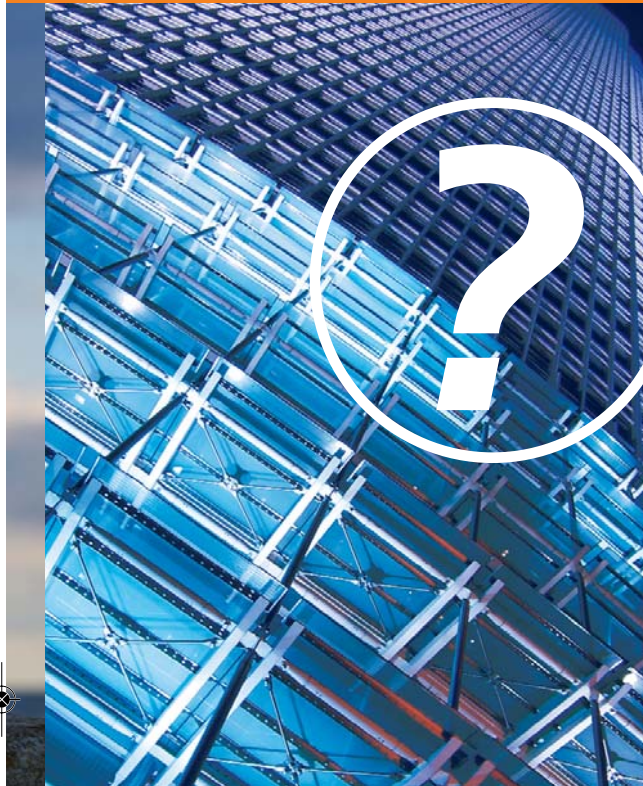
Il permet aux conseillers ayant obtenu l'agrément par l'intermédiaire d'une association professionnelle d'apporter un conseil dans les domaines définis par l'Article L541-1 du Code monétaire et financier. Ainsi le CIF recherche et propose les meilleures solutions de placements et d'investissements en vue de constituer, capitaliser ou tirer des revenus d'un capital.

### **Assurance-Vie et Capitalisation**

Une sélection des compagnies les plus solides et des contrats les plus performants (fonds euros, OPCVM, SCPI).

### **Comptes titres, PEA, Valeurs mobilières**

Les meilleures maisons de titres ont été retenues pour la gestion sous mandat (compte-titres ou PEA).

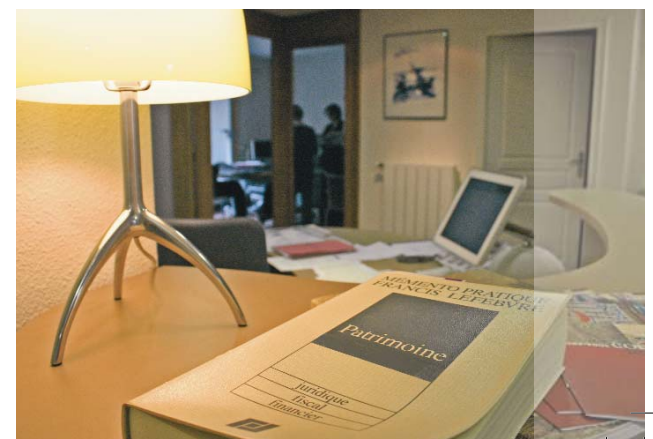


## Des réponses précises à vos questions

- *Comment déclarer mes revenus et mon patrimoine au regard de l'ISF ?*
- *Comment préparer ma transmission patrimoniale sans me démunir ?*
- *Comment optimiser le pouvoir d'achat de ma retraite ?*
- *Comment bien investir dans l'immobilier ? (études, analyses et expertises indépendantes de vos projets)*
- *Comment garantir des revenus à mon conjoint tout en transmettant le patrimoine à mes enfants et petits-enfants ?*
- *Comment optimiser mon Assurance-Vie ? (options à retenir, clauses à prévoir, supports à choisir en fonction de votre profil)*

## Le Conseil en Fiscalité

- Gestion et optimisation fiscale de vos placements
- Déclaration au regard de l'impôt sur le revenu
- Déclaration ISF
- Solutions de défiscalisation à privilégier (FIP, FCPI, Bouclier Fiscal, Girardin Industriel, immobilier nu, meublé ou aménagé...).



# L'expertise JFM Consultant



## Le Conseil en Rémunération, en protection sociale et l'Ingénierie Patrimoniale des chefs d'entreprises

L'objectif est d'optimiser tous les paramètres juridiques, sociaux et fiscaux permettant au chef d'entreprise de préparer, améliorer ou conforter son patrimoine personnel en parallèle de son actif professionnel.

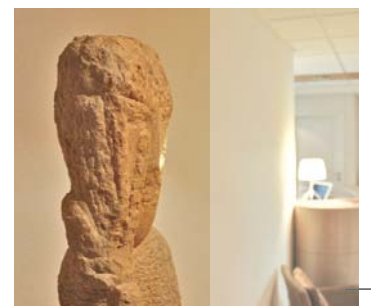
### Nos missions

- Pilotage de la rémunération du dirigeant (rémunération immédiate et différée)
- Réduction des coûts et optimisation des avantages en nature (véhicule de société,...)
- Arbitrages distribution/capitalisation à l'IS
- Solutions de placement de la trésorerie d'entreprise
- Déclaration IR et ISF du chef d'entreprise
- Optimisation intra-conjugale (statut du conjoint du dirigeant)
- Couverture des risques lourds (incapacité de travail du dirigeant)
- Audit et amélioration des systèmes de protection sociale existants
- Accompagnement de la gestion du passif social
- Études actuarielles des indemnités de fin de carrière (normes IFRS)
- Audit, accompagnement et mise en place de solutions d'épargne salariale et d'accord d'intéressements
- Actionariat salarié (période d'exploitation, augmentation de capital ou lors d'une introduction en Bourse)
- Optimisation de la fiscalité des salariés amenés à se déplacer à l'étranger pour les besoins de l'entreprise



## Des réponses précises à vos questions

- *Comment optimiser ma rémunération de dirigeant ?*
- *Quelle détention pour l'immobilier de mon entreprise ?*
- *Quelle rémunération à court et moyen terme pour ma trésorerie d'entreprise ?*
- *Quelles sont les conséquences juridiques et financières du décès du dirigeant ou d'un associé ?*
- *Comment préparer et optimiser la transmission de mon patrimoine professionnel ?*
- *Quelles dispositions prendre avant la cession afin :*
  - *d'optimiser l'impôt sur les plus-values, sur le revenu et l'ISF*
  - *de conserver une part de pouvoir ou de contrôle*
  - *d'éviter les conflits et préserver les intérêts des héritiers*





**Certus Finances**  
**& Patrimoine**  
*Le conseil indépendant.*

2, rue Delavelle  
25000 Besançon  
Tél. 03 81 61 10 11  
Fax 03 81 61 11 01

E-mail : [contact@certus-finances.com](mailto:contact@certus-finances.com)  
[www.certus-finances.com](http://www.certus-finances.com)